

# FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 26/01/2006  
 Numéro de FTS : 12-001.6  
 Date de révision : 25/08/2015  
 Révision No : 7

## Opalescence® Whitening Toothpaste

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identification du produit

**Code produit** : TF/11577  
**Nom du produit** : Opalescence® Whitening Toothpaste  
**Description du produit** : Dentifrice blanchissant

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes** : Dentifrice

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Ultradent Products, Inc.  
 505 W. 10200 S.  
 South Jordan UT 84095

##### Distributeur

Ultradent Products GmbH  
 Am Westhover Berg 30  
 51149 Cologne Germany  
 Email : infoDE@ultradent.com

**Téléphone d'urgence** : +49(0)2203-35-92-0

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

**CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD)** : (800) 424 - 9300  
**(INTERNATIONAL)** : +1(703) 527 - 3887

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon la directive 1999/45/EC

: Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses risques physiques, sur la santé et environnementaux et la classification suivante s'applique. Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour la santé.

##### Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

**Santé** : Non Classifié

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Classification selon la directive 1999/45/EC** : Ce matériau n'est pas considéré comme dangereux pour la santé. Merci de noter que ce matériau n'est pas considéré comme dangereux pour la santé selon la classification de la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

**Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]**

##### Déclaration(s) de précaution

##### Prévention

: P280 : Porter des gants protecteurs/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection de la face et du visage.

##### Réponse

: P305 : SI DANS LES YEUX :  
 P351 : Rincer précautionneusement à l'eau pendant plusieurs minutes.  
 P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir un avis médical / des soins médicaux.  
 P302 + P352 : SI SUR LA PEAU : Laver à grande eau et au savon.

##### Stockage

: P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

##### Elimination

: P501 : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

#### 2.3. Autres dangers

**Préoccupations immédiates** : Aucune

### SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

#### 3.1. Substances

Non Applicable

# FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 26/01/2006  
 Numéro de FTS : 12-001.6  
 Date de révision : 25/08/2015  
 Révision No : 7

## Opalescence® Whitening Toothpaste

### 3.2. Mélange

| Nom chimique          | CAS         | N° EINECS | poids % | Classification selon la directive 67/548/EEC | Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [CLP]                              |
|-----------------------|-------------|-----------|---------|--|---|
| Salicylate de méthyle | 119-36-8    | 204-317-7 | < 3     | Xi ; R22 ; R36/37/38                         | Toxi. Aigü (O), Cat. 4 ; H302   |
| Fluorure de sodium    | 007681-49-4 | 231-667-8 | 0.25    | T, Xi ; R25 ; R32 ; R36/38                   | Irr. Yeux, Cat 2 ; Irr. Peau, Cat. 2 ; Toxi. Aigü (O), CAT. 3 ; EUHO32 ; H301 ; H315 ; H319 |
| Poloxamer             | 9003-11-6   | N/A       | < 5     | Xi; R36/37/38 ; R22                          | Tox. Aquat. Chroniq. 3 ; H412   |

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

## SECTION 4 : Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Pour les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

#### Pour la peau

: Laver avec de l'eau et du savon.

#### En cas d'ingestion

: L'ingestion d'une quantité inférieure à 28 grammes ne provoquera pas de dommage significatif. Pour de plus grandes quantités, ne pas provoquer de vomissement, mais donner un ou deux verres d'eau et obtenir des soins médicaux.

#### En cas d'inhalation

: Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. Transporter à l'air frais. En cas d'exposition excessive à des poussières ou de vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

#### Yeux

: Modérément irritant pour les yeux.

#### Peau

: Non attendu pour ce produit.

#### Ingestion

: Non attendu pour ce produit.

#### Inhalation

: Non attendu pour ce produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Note au médecin:

Non Applicable

## 5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

: Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Risques d'explosion

: Non déterminé.

#### Explosion de feu

: Non déterminé

#### Sensible aux décharges statiques

: Non déterminé

#### Sensibilité aux chocs

: Non déterminé

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Procédures de lutte contre l'incendie

: Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.

# FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 26/01/2006  
 Numéro de FTS : 12-001.6  
 Date de révision : 25/08/2015  
 Révision No : 7

## Opalescence® Whitening Toothpaste

**Technique de protection incendie** : Eau pulvérisée, brouillard ou brume, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

### SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Procédures générales** : Consulter la section 8 pour les équipements de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions environnementales

**Ecoulement dans l'eau** : Non disponible

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Petit écoulement** : Essuyer le liquide de nettoyage avec un absorbant supplémentaire et placer le dans un récipient jetable.

**Ecoulement important** : Absorber avec un matériau inerte, non combustible humide, puis rincer la zone avec de l'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** : Non Applicable

### SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** : Stocker à pression atmosphérique ambiante.

**Stockage** : Voir l'étiquetage des produits

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Durée de vie** : Voir l'étiquetage des produits

#### 7.3. Utilisation finale spécifique (s)

**Utilisation finale spécifique (s)** : Dentifrice

### SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Paramètres de contrôle** : Non déterminé

#### 8.2. Contrôle de l'exposition

**Protection des yeux / du visage** : Porter des lunettes de protection

**Protection de la peau** : Non nécessaire

**Protection Respiratoire** : Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler les niveaux atmosphériques

### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

**Etat physique** : Gel

**Couleur** : Bleu vert

**Odeur** : Menthe

#### 9.2. Autres informations

**Pourcentage de volatilité** : Non volatile

### SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** : Stable

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** : Stable si stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse** : Non

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** : Chaleur, flamme, source d'ignition

#### 10.5. Matériaux incompatibles

**Matières incompatibles** : Aucune connue.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu.

### SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AIGU

# FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 26/01/2006  
 Numéro de FTS : 12-001.6  
 Date de révision : 25/08/2015  
 Révision No : 7

## Opalescence® Whitening Toothpaste

**Note** : Ce produit répond au profil toxicologique requis pour les cosmétiques par la réglementation sur les cosmétiques de l'UE, réglementation (CE) N° 1223/2009

### SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** : Non Disponible

#### Toxicité aquatique (Aigue)

**LC<sub>50</sub> 96 HEURES** : Non déterminé

**EC<sub>50</sub> 48 HEURES** : Non déterminé

**EC<sub>50</sub> 96 HEURES** : Non déterminé

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** : Non déterminé

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** : Non déterminé

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité dans le sol** : Non déterminé

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** : Non déterminé

#### 12.6. Autres effets indésirables

**Données environnementales** : Non combustible

### SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthode d'élimination** : Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

### SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

#### 14.1. Numéro UN

**Numéro UN** : N / A

#### 14.2. UN Nom d'expédition

**UN Nom d'expédition** : Marchandise non dangereuse

#### 14.3. Classe de danger pour le transport (s)

**Classe de risque primaire / division** : N / A

**Classe de danger** : N / A

#### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage** : N / A

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Polluant marin # 1** : N / A

#### 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

**ADR – route** : Marchandise non dangereuse

**RID – rail** : Marchandise non dangereuse

**IMDG – mer** : Marchandise non dangereuse

**IATA – air** : Marchandise non dangereuse

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

**Transport en Vrac** : Marchandise non dangereuse

### SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

**15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange RoHS** : Se référer à la directive 1223/2009 sur les cosmétiques

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** : Voir Section 11

**Information additionnelle** : Ce produit n'est pas considéré comme dangereux pour le transport

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

**Phrases R appropriées et / ou positions H (nombre et texte complet)**  
 : R22: Nocif si ingéré  
 R25: Toxique si ingéré  
 R32 : Le contact avec les acides libère des gaz très toxiques  
 R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

# FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010



Date d'émission : 26/01/2006

Numéro de FTS : 12-001.6

Date de révision : 25/08/2015

Révision No : 7

## Opalescence® Whitening Toothpaste

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Tox. Aigüe (O), CAT. 3 : Toxicité aigüe (Orale), Catégorie 3

Tox. Aigüe (O), Cat. 4 : Toxicité aigüe (Orale), Catégorie 4

Tox. Aquatic. (O), Chronic 3 : Toxicité aquatique chronique 3

Irr. Yeux, Cat. 2 : Irritation oculaire, Catégorie 2

Irr. Peau, Cat 2 : Irritation de la peau, catégorie 2

EUHO32 : Le contact avec les acides libère des gaz toxiques.

H301 : Toxique si ingéré.

H302 : Nocif si ingéré.

H315 : Provoque l'irritation cutanée.

H319 : Provoque de graves irritations oculaires.

H412 : Nocif pour la vie aquatique avec effets à long-terme.

Anu Kattoju

Préparé par:

Résumé de révision

: Cette fiche remplace la fiche du 20/05/2014. Les modifications sont les suivantes : **Section 1** : **Section 2** : GENERALITES EN CAS D'URGENCE - SOINS IMMEDIATS. **Section 3** : Poids %. **Section 9** : POURCENTAGE DE VOLATIBILITE. **Section 10** : POLYMERISATION DANGEREUSE, MATERIAUX INCOMPATIBLES, STABILITE, STABLE. **Section 11** : AIGUE (ORALE LD<sub>50</sub> (rat), INHALATION LD<sub>50</sub> (rat). **Section 14** : ROUTE ET RAIL (ADR/RID) – NOM PROPRE D'EXPEDITION ROUTE ET RAIL (UK seulement) (CDG)- DISPOSITION PARTICULIERS SECTION 14 : information de transport, ADR- route, IMDG- Mer, IATA – Air. **Section 15** : SECTION 15 : information concernant la réglementation. **Section 16** : DECLARATIONS GENERALES.

Déclarations Générales

Responsabilité du fabricant

: NA = Non Applicable

: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.